

L'ère de la bonne gouvernance

Les pays du Tiers monde qui ont tous connu à un moment ou à un autre de leur histoire, la colonisation et l'exploitation ne se sont toujours pas remis de ce coup dévastateur qui les a mis à genou, les obligeant à dépendre jusque-là, des décennies après leur libération, de leurs anciens maîtres regroupés aujourd'hui sous le vocable de "partenaires au développement".

L'aide publique au développement dont l'importance est fonction des humeurs et des intérêts des donateurs place les pays en voie de développement dont la plupart sont démunis dans une passivité qui en fait d'éternels assistés. Malgré les énormes potentialités de certains d'entre eux, le décalage économique se fait toujours attendre et rares sont ceux qui ont réussi à tirer leur épingle du jeu.

Dans une Afrique où tous les indicateurs sont au rouge dans la plupart des pays, la Mauritanie avec une stabilité devenue une denrée rare en ces temps qui courent, fait figure de privilégiée. Avec une population de près de 2,7 millions d'habitants répartie sur un vaste territoire de 1.030.700 km² dont plus de 90% de désert, la Mauritanie dispose néanmoins de beaucoup de ressources naturelles. Le sous-sol renferme des produits aussi divers que le fer, le gypse, l'or, le cuivre en passant par le pétrole et le gaz découverts récemment.

Les principales ressources du pays proviennent du commerce, du secteur minier et de la pêche. Le secteur de l'élevage occupe une place non négligeable dans la formation du PIB.

Mais malgré tout, la Mauritanie n'a pas toujours su profiter de toutes ses richesses. Avec une économie complètement extravertie le pays a longtemps vécu de l'aide extérieure qui a parfois représenté jusqu'au quart du PNB, des donateurs aussi généreux que l'OCDE et l'OPEP se distinguant le plus. Avec cette aide le pays qui a eu à traverser un cycle de sécheresse implacable vivait au-dessus de ses moyens. C'est pourquoi la Mauritanie a déjà eu à ravir la vedette aux plus déshérités en gagnant le triste record de pays le plus endetté du monde. La dette extérieure atteignait alors le double du PNB.

En 1984, l'agriculture dépérissait (de 1982 à 1985, Nouakchott n'avait reçu que 3 heures de pluie en 3 ans) et de nombreux nomades qui avaient fui la sécheresse campaient dans les faubourgs de Nouakchott. Le minerai de fer se vendait mal. La balance des paiements restait toujours déficitaire.

Un nouveau gouvernement était alors arrivé, avait mis en place une politique d'assainissement et d'incitation aux exportations. Une meilleure pluviosité, un accroissement de l'aide extérieure et un rééchelonnement de la dette avaient

permis de stabiliser la situation qui depuis lors s'était légèrement améliorée.

Depuis plus d'une décennie, la Mauritanie s'est engagée dans des politiques de réformes qui ont touché l'ensemble de la vie politique, économique et sociale du pays. Ces réformes font suite à l'expérience des plans d'ajustement structurel qui, même s'ils ont permis de rétablir les grands équilibres macro-économiques n'ont pas eu plus d'incidence sur les conditions de vie des populations. Comme par le passé, les partenaires au développement portent leur appui à ce mouvement de réforme mais deviennent de plus en plus exigeants sur la gestion de l'aide. Cet appui est maintenant conditionné par le strict respect des règles de bonne gouvernance. La Mauritanie qui semble s'adapter à la nouvelle donne a élaboré et adopté un document intitulé "Cadre Général du Programme National de Bonne Gouvernance" présenté au quatrième groupe consultatif pour la Mauritanie à Paris, les 17 et 19 décembre 2001.

Désormais, c'est dans ce cadre que les bailleurs de fonds entreprennent toutes leurs initiatives. C'est ainsi que dans le domaine institutionnel, un domaine primordial pour intégrer la bonne gouvernance, plusieurs initiatives ont permis de franchir des pas importants dans le sens du développement. C'est ainsi que dans le domaine de la justice, la Banque Mondiale a fourni un crédit IDA ciblé sur la création d'un environnement favorable au développement des affaires.

En matière de réforme administrative, les interventions ont porté sur l'appui à la préparation d'une Table Ronde sur la rénovation de la Fonction Publique qui s'est tenue à Nouakchott en novembre 1999. Il faut aussi noter la réalisation de certains projets dont le Projet de Développement Institutionnel Administratif et de la Réforme (PDIAR) et le Programme de Gestion des

Ressources Publiques et de Renforcement des Capacités (PGRPRC) mis en œuvre respectivement en 1987 et 1996.

Dans le même sens, la Coopération Française appuie la formation au sein du Ministère des Finances et l'amélioration du système d'informations statistiques d'IONS, ainsi que le suivi financier des projets.

La GTZ apporte, elle un appui institutionnel à la Cour des Comptes. La Banque Mondiale et le FMI apportent leur soutien à la rationalisation de la chaîne des dépenses publiques. Quant à l'Union Européenne, elle a localisé son appui à la Direction des financements au MAED afin de promouvoir une expertise nationale.

En ce qui concerne la promotion de la société civile, le Commissariat aux Droits de l'Homme, à la Lutte contre la Pauvreté et à l'insertion bénéficie de l'appui de la Banque Mondiale dans la professionnalisation des ONG de développement et le PNUD apporte un appui au Cyberforum de la société civile.

Dans le domaine de la décentralisation, la Coopération Française apporte un soutien dans le cadre du Projet d'Accompagnement de la Décentralisation et d'Appui au Développement Communal (PADDEC) pour consolider et restructurer les bases réglementaires et juridiques de la décentralisation. Ce projet a été remplacé par le PADDEM en 2001. Plusieurs ONG internationales interviennent également dans les projets de décentralisation. Il s'agit de Cités Unies Développement (CUD), d'OXFAM (UK), la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), Caritas, etc. Il y a lieu de noter que la décentralisation commencée en 1986 et reposant sur le principe d'autonomie s'est achevée en 1988. En 1991, une démocratie pluraliste est mise en place avec l'adoption d'une Constitution qui garantit les libertés fondamentales et la séparation des différents pouvoirs et institue le suffrage

universel pour l'élection du président de la République et des représentants du peuple à l'Assemblée Nationale.

Sur le plan des droits de l'Homme, le PNUD et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits Humains apportent un soutien remarquable au CDHLCPI. De ce fait, avec cette nouvelle approche et l'appui de plus en plus orienté des partenaires au développement, la Mauritanie commence à sortir petit à petit la tête de l'eau.

C'est ainsi que la mise en œuvre du programme de réformes économiques engagé depuis 1992, a favorisé un taux moyen de croissance annuelle de 4,4% en 1992 et 1999 et réduit sensiblement les déséquilibres financiers. Ces bonnes performances se sont accompagnées d'un recul sensible de la pauvreté dont l'incidence est passée de 56,6% en 1990 à 50,5% en 1996 et 46,3% en 2000, et d'une amélioration des principaux indicateurs du développement humain. Suite à ces réformes, il a été observé ces dernières années un début de stabilisation de l'économie avec un taux de croissance réel de l'ordre de 5% en 2001 et la libéralisation des principaux secteurs d'activité. La récente éligibilité du pays à l'initiative PPTTE constitue une véritable bouffée d'oxygène. Elle permettra ainsi de réinvestir plus de 1 milliard de dollars qui devraient être affectés au service de la dette pour financer des projets de développement.

Sur le plan politique, des progrès importants ont été enregistrés avec la réforme du système électoral et la tenue d'élections législatives et municipales transparentes en octobre 2001. Des progrès significatifs restent cependant à faire dans les domaines de la gouvernance et des Droits de l'Homme.

Au moment où le pays s'appête à intégrer le club fermé des Etats pétroliers, l'espoir est grand de voir enfin la Mauritanie enterrer les affres du sous-développement.

BAKARI GUËYE

